



Cap Vacances

été
2026



ACCUEILS DE LOISIRS
SÉJOURS ADOS
2 À 17 ANS



douai.fr





Cap Vacances

été
2026





Frédéric CHÉREAU

Maire de Douai

Madame, Monsieur,

Notre offre à destination de l'enfance et de la jeunesse propose des accueils de loisirs et des séjours adaptés aux besoins et aux envies de toutes et tous.

Les séjours pour les jeunes sont en partie renouvelés : le séjour à Barcelone pour les 15-17 ans fait son grand retour réclamé par les jeunes, tandis que ceux pour les 12-14 ans proposent des destinations privilégiées et des activités variées.

Pour les plus jeunes, des mini-séjours en camping sont de nouveau organisés à partir de 9 ans, offrant une première expérience d'autonomie et de vie en plein air.

Deux colonies apprenantes viennent enrichir notre offre, pour permettre aux enfants de profiter pleinement d'une expérience inoubliable entre vacances et soutien à la scolarité.

L'accueil des enfants de moins de 3 ans scolarisés fait l'objet d'une attention particulière dans nos accueils de loisirs. Des places spécifiques ont été créées dans le cadre d'un projet adapté depuis septembre 2025 pour faciliter l'accès à la vie collective et à l'apprentissage du vivre-ensemble dès le plus jeune âge.

Nous veillons à ce que nos accueils de loisirs bénéficient d'un encadrement de qualité, chaleureux et bienveillant, proposant diverses thématiques telles que : maternel, sports-culture, nature et découverte, contes et légendes, ados, ainsi que des formules en demi-journée.

Notre objectif ? Créer de véritables lieux de socialisation, de détente et de découverte, où chaque enfant peut s'épanouir à son rythme. Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons d'excellentes vacances avec la ville de Douai.

Agnès DE BEUKELAER

Adjointe déléguée à l'Éducation, à l'Enfance, à l'Égalité femme-homme, aux Affaires générales et aux Finances







Accueils de loisirs

Maternel (2*/5 ans)	p. 7
Sport et culture (6/11 ans)	p. 9
Nature et découverte (6/11 ans)	p. 11
Contes et légendes à Frais-Marais (2*/11 ans)	p. 13
Ados (12/17 ans)	p. 15
Accueils en demi-journées (2*/11 ans)	p. 17

**Accueil des moins de 3 ans scolarisés*

Séjours

Nature et sensations dans les Hautes-Alpes (12/14 ans)	p. 19
Sports nautiques au Pays basque (12/14 ans)	p. 21
Découverte de Barcelone (15/17 ans)	p. 23

Colonie apprenante à Merlimont

Sports nautiques (10-12 ans)	p. 25
Découverte de la nature (7-10 ans).....	p. 25

Tarifs

Accueils de loisirs	p. 26
Séjours Douaisiens	p. 27
Séjours non-Douaisiens.....	p. 28

Informations pratiques

p. 29



Accueil maternel 2*/5 ans

*Accueil des moins de 3 ans scolarisés

Des animateurs formés à la petite enfance prendront soin des petits pour leur proposer des activités et excursions adaptées à leur rythme et à leurs besoins, dans des espaces spécialement aménagés pour eux.

La découverte des sens : activités manuelles, jeux d'expression corporelle, activités d'éveil sensoriel, lecture de contes, initiation à la danse, parcours de motricité, chants, grands jeux...

Les excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, spectacles pour enfants, balades sensorielles, parcs et jeux.

Un accueil festif sera proposé chaque matin, les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



Du 6 juillet au 14 août



À la journée
de 9h à 17h



École maternelle
Jean Monnet

69 rue d'Esquerchin

Garderie de 7h30 à 9h
et de 17h à 18h

Fermeture les 13
et 14 juillet



Sport et culture

6/11 ans

De chouettes moments s'annoncent pour les enfants ! L'équipe d'animation a concocté un programme bien rempli : jeux sportifs et olympiades, activités culturelles, sorties et excursions.

Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" seront proposés (2 nuits).



Du 6 juillet au 14 août



À la journée
de 9h à 17h



École François Lemaire

805 boulevard de la
République

**Garderie de 7h30 à 9h
et de 17h à 18h**

Fermeture les 13
et 14 juillet

Découverte des sports : des activités sportives proposées en partenariat avec les associations sportives de Douai.

Découverte de la culture : "*L'artiste est un athlète de son art et le sportif, un artiste de son sport*" (toutes formes d'art en lien avec le sport et la nature).

Découverte du camping : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 7 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

Excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma.

Un accueil festif sera proposé chaque matin, les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



Nature et découverte

6/11 ans

Les enfants vont vivre de belles aventures au cœur de la nature. Ils devront faire preuve d'esprit d'équipe et de curiosité et feront le plein d'activités et de découvertes autour des sciences ! Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" seront proposés (2 nuits).



Du 6 juillet au 14 août



À la journée
de 9h à 17h



Parc Charles Fenain

2 rue de la Fontaine
(Lauwin-Planque)

**Garderie de 7h30 à 9h
et de 17h à 18h**

Fermeture les 13
et 14 juillet

Découverte de la nature "Protégeons notre planète" : développement durable, faune et flore locale.

Découverte des sciences "De la Terre à l'infini" : les planètes, les astres et les moyens d'observation, d'exploration.

Découverte du camping : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 7 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

Excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, forum des Sciences.

Un accueil festif sera proposé chaque matin, les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



Contes et légendes

2*/11 ans

*Accueil des moins de 3 ans scolarisés

Revivre les mythes d'antan, tout en traversant les siècles pour créer son propre univers. Ce sont les aventures qui seront proposées aux jeunes voyageurs.

Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" seront proposés (2 nuits).

Découverte de l'Art du conte : créer son propre univers artistique et littéraire. Développer ses compétences écrites et orales pour mettre en scène un spectacle.

Découverte de l'astronomie : à travers les légendes célestes et leurs mystères.

Découverte du camping : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 7 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

Excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, Orionis, Arkéos.

Un accueil festif sera proposé chaque matin, les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



Du 6 juillet au 14 août



À la journée
de 9h à 17h



École Leclerc de
Hautecloque
77 rue de Fontainebleau

École Solitude
77 rue de Fontainebleau

Garderie de 7h30 à 9h
et de 17h à 18h

Fermeture les 13
et 14 juillet



Ados

12/17 ans

Cet accueil s'adresse aux ados à la recherche de nouvelles sensations. Les jeunes pourront s'essayer au street art et aux arts du spectacle à travers des initiations théâtre, cirque, cabaret, slam, stand-up, danse, graffitis.

Des sorties seront également proposées ainsi que des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" (4 nuits).



Du 6 juillet au 14 août



À la journée
de 9h à 17h



Annexe école
Jean Jaurès

71 rue de Twickenham

Garderie de 7h30 à 9h
et de 17h à 18h

Fermeture les 13
et 14 juillet

Des initiations : sport, théâtre, cirque, slam, stand-up, danse, graffitis, robotique.

La découverte du camping : les ados pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 7 août à raison de 4 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

Les excursions et sorties : parc de loisirs, piscine, bowling, cinéma, cirque éducatif, laser game, atelier manga, réalisation d'une fresque...

Les parents seront invités autour d'un moment convivial et festif lors de la clôture de la session.



Accueils demi-journées 2*/11 ans

*Accueil des moins
de 3 ans scolarisés

**Un format différent pour un
été riche en découvertes et
activités variées.**



Du 6 juillet au 14 août



**À la demi-journée
de 14h à 17h**



École Jean Monnet (2/5 ans)
69 rue d'Esquerchin

Ecole Paul Painlevé (6/11 ans)
247 rue de Cuincy

Garderie de 17h à 18h

Fermeture les 13 et 14 juillet

Découverte des sens : activités manuelles, jeux d'expression corporelle, activités d'éveils sensoriels, lecture de contes, initiation à la magie, parcours de motricité, chants, grands jeux...

Excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, bowling, zoo, ferme pédagogique, cinéma...

Un accueil festif sera proposé chaque matin, les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



Cocktail sensations

Ados 12/14 ans Séjour nature et sensations



Du 9 au 16 juillet



Guillestre (Hautes-Alpes)

Séjour de 9 jours et 8 nuits avec un hébergement sous tentes situé au cœur du **Parc naturel régional du Queyras**, à 1 000 m d'altitude. Guillestre dispose d'un emplacement géographique idéal au carrefour des **vallées du Guil** et de la **Durance**.

Ce séjour est placé sous le soleil des Hautes-Alpes où les jeunes évolueront dans un environnement naturel, propice à la découverte et au dépassement de soi.

Au programme, des activités en eaux vives et du **rafting** sur le Guil, encadrées par des professionnels de la base de Adelande. Des activités de **montagne** avec de la **via ferrata** sur voies équipées et **randonnées** à la journée accompagnées par des professionnels diplômés.

En complément, des temps de détente et de découverte seront proposés : **promenade, visite du Fort de Mont-Dauphin** et découverte de **sources d'eau chaude**.

L'hébergement se fera en camping, situé dans la commune de Guillestre, à deux pas du centre du village et du départ des activités.

La vie quotidienne sera rythmée par une participation active des jeunes qui réaliseront eux-mêmes les menus, les courses et contribueront à la confection des repas.

Le transport de Douai au camping s'effectuera en train et en bus.



Surf trip

Ados 12/14 ans Séjour sports nautiques



Du 21 au 28 août



Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)

Séjour de 8 jours et 7 nuits avec un hébergement dans un centre de vacances idéalement situé **dans la région Nouvelle Aquitaine en bord de mer**.

Entre sensations fortes, activités sportives et immersions culturelles, les jeunes vivront un séjour actif et enrichissant.

Au programme, deux séances d'initiation au **paddle** et au **surf** encadrées par des moniteurs diplômés d'État, permettant aux jeunes de « prendre leurs premières mousses, de remonter au pic et de surfer sur la vague » !

Les jeunes auront l'occasion de découvrir la **culture basque** avec une initiation à la pelote, et la **visite** de villes et villages typiques : Bidart, Biarritz, Bayonne et Guéthary avec leur ambiance vivante et colorée.

L'hébergement se fera dans des « pagotels » dans un centre de vacances qui se situe à proximité de Saint-Jean-de-Luz.

La vie quotidienne sera rythmée par une participation active des jeunes qui réaliseront eux-mêmes les menus, les courses et contribueront à la confection des repas.

Le transport de Douai au centre de vacances s'effectuera en train.



Découverte d'une
ville européenne

Ados 15/17 ans Séjour à Barcelone



Du 27 juillet au 3 août



Barcelone (Espagne)



Séjour de 8 jours et 7 nuits à Barcelone en Espagne.

Ce voyage au cœur de la Catalogne rendra les jeunes pleinement acteurs de leurs vacances.

Barcelone offre un cadre idéal ouvrant l'accès aux **belles plages de la Méditerranée**, aux **quartiers animés**, à un **patrimoine culturel riche** et une **ambiance festive**.

Au programme de ce séjour : **baignades**, visite de la **Sagrada Familia** de Gaudi, découverte du « **camp Nou** » **stade de foot du fameux FC Barcelone**, excursion dans le **parc Guell**,

exploration du **quartier gothique**, **randonnées urbaines** et journée au parc d'attractions **PortAventura**.

Cette aventure à l'étranger débutera au départ de Douai, avec un trajet en train direction Barcelone. Sur place, les déplacements s'effectueront par transports en commun et minibus.

L'hébergement se situe en centre-ville dans une auberge de jeunesse, en formule demi-pension (petits déjeuners et diners compris). Pour une meilleure immersion et pour profiter pleinement du séjour, les déjeuners se prendront sur les lieux de visite.



Colonies apprenantes à Merlimont



Séjours de 5 jours et 4 nuits avec un hébergement sur la station balnéaire de Merlimont. La structure se trouve à proximité des plages et possède un espace dunaire arboré propice aux apprentissages et un retour à la nature.

Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en autocar.

€ **15 €**
Tarif unique

Sports nautiques

(10/12 ans)

Du 20 au 24 juillet



Les matinées, consacrées aux renforcements scolaires, laisseront place aux activités lors des après-midis : char à voile, course d'orientation, et jeux sportifs.

Découverte de la nature

(7/10 ans)



Du 3 au 7 août

Les matinées, consacrées aux renforcements scolaires, laisseront place aux activités lors des après-midis : pêche à pied, découverte des dunes, découverte du milieu et jeux coopératifs.

**Séjours accessibles uniquement aux enfants habitant
en Quartiers prioritaires de la ville (QPV).**

Simulateur d'éligibilité avec votre adresse postale : <https://sig.ville.gouv.fr>

Tarifs accueils de loisirs

La ville de Douai a mis en place une politique tarifaire équitable qui permet à chacun de contribuer à la hauteur de ses possibilités. Pour les Douaisiens, le tarif est calculé selon un taux de participation individualisé (en fonction des revenus, du nombre d'enfants à charge et du quotient familial).

Ex. : pour un accueil à la journée avec repas, le tarif varie entre 1,55 € et 10,30 € / jour.

Douaisiens et ULIS*	Tarif minimum	Tarif maximum
Demi-journée sans repas	0,38 €	2,50 €
Journée avec repas	1,55 €	10,30 €
Journée avec repas PAI**	1,15 €	7,65 €
Garderie (matin ou soir)	0,13 €	0,83 €

*ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

Pour les non-Douaisiens, le tarif est appliqué en fonction du quotient familial (QF) selon 5 tranches.

Non-Douaisiens	QF < 370 €	370 € < QF < 500 €	500 € < QF < 700 €	700 € < QF < 1 700 €	QF > 1 700 €
Demi-journée sans repas	1,00 €	1,80 €	2,40 €	3,99 €	5,58 €
Journée avec repas	7,80 €	9,40 €	10,60 €	16,68 €	22,76 €
Journée avec repas PAI**	4,90 €	6,50 €	7,70 €	12,22 €	16,74 €
Garderie (matin ou soir)	0,25 €	0,45 €	0,60 €	1,23 €	1,86 €

** PAI : protocole d'accueil individualisé

Les enfants relevant des dispositifs d'accueils et d'intégration (centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et office français immigration intégration (OFII)) et les enfants relevant du dispositif de l'aide sociale à l'enfance bénéficient des tarifs de la première tranche du quotient familial.

Tarifs séjours Douaisiens (avec transport)

Quotient familial (QF)	0 € à 369 €	370 € à 499 €	500 € à 700 €	701 € à 950 €	951 € à 1199 €	1200 € à 1999 €	2000 € et plus
------------------------	-------------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	----------------

SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)

Coût pour les familles	81 €	113 €	144 €	206 €	279 €	332 €	414 €
Participation ville de Douai	561 €	530 €	499 €	436 €	763 €	711 €	628 €

GUILLESTRE (Hautes-Alpes)

Coût pour les familles	77 €	107 €	137 €	196 €	265 €	315 €	414 €
Participation ville de Douai	513 €	483 €	454 €	394 €	725 €	675 €	576 €

BARCELONE (Espagne)

Coût pour les familles	107 €	149 €	190 €	272 €	369 €	437 €	575 €
Participation ville de Douai	868 €	827 €	786 €	703 €	1007 €	938 €	800 €

***Coût total d'un séjour** = coût pour les familles + participation ville + participation de la Caf pour l'aide aux vacances enfants (**uniquement pour les quotients familiaux entre 0 et 950 € et sur présentation d'un justificatif de prise en charge**)

Tarifs séjours non-Douaisiens (avec transport)

Quotient familial (QF)	0 € à 369 €	370 € à 499 €	500 € à 700 €	701 € à 950 €	951 € à 1199 €	1200 € à 1999 €	2000 € et plus
------------------------	----------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	--------------------	-------------------

SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)

Coût pour les familles	171 €	222 €	324 €	426 €	528 €	630 €	731 €
Participation ville de Douai	448 €	397 €	295 €	193 €	491 €	389 €	287 €

GUILLESTRE (Hautes-Alpes)

Coût pour les familles	166 €	216 €	315 €	414 €	513 €	612 €	711 €
Participation ville de Douai	424 €	374 €	275 €	176 €	477 €	378 €	279 €

BARCELONE (Espagne)

Coût pour les familles	231 €	300 €	437 €	575 €	712 €	850 €	988 €
Participation ville de Douai	744 €	676 €	538 €	400 €	663 €	525 €	388 €

***Coût total d'un séjour** = coût pour les familles + participation ville + participation de la Caf pour l'aide aux vacances enfants (**uniquement pour les quotients familiaux entre 0 et 950 € et sur présentation d'un justificatif de prise en charge**)

Règlement

1. INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne (dans la limite des places disponibles) sur l'espace famille : www.douai.fr > Espace famille

• à partir du lundi 11 mai 2026

Possibilité de s'inscrire sur place en prenant rendez-vous à la direction Éducation, enfance et jeunesse au **03 27 93 58 54** (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou en ligne sur **douai.fr/prendre-rendez-vous** ou en scannant ce qur code.



Le dossier administratif (DUF) doit être à jour, avec tous les renseignements sur la famille, et les pièces justificatives fournies. Pour les séjours et les colonies, des pièces complémentaires sont demandées.

La création ou la mise à jour est possible en ligne sur l'espace famille www.douai.fr, ou, au guichet de la direction Éducation, enfance et jeunesse au 190 rue des Ferronniers à Douai.

L'inscription (non modifiable) se fait à la semaine complète et le choix du centre s'effectue en fonction du thème, de la tranche d'âge et du mode de garde souhaités.

Lors de l'inscription, les parents ou le représentant légal devront signaler toute situation particulière de l'enfant : problème de santé, allergie, situation familiale problématique.

Un temps d'échange avec le coordinateur extrascolaire permettra de figer les modalités d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) fixant les conditions d'accueil.

En cas d'allergie alimentaire, les paniers repas seront possibles, moyennant une participation financière de la famille pour l'encadrement, si la demande en a été faite lors de ce temps d'échange.

2. ABSENCES

Pour les absences de dernière minute (maladie, RDV médical de dernière minute, hospitalisation), il est demandé aux familles de le signaler à la direction Éducation, enfance et jeunesse sur l'Espace famille ou par mail à ecoles@ville-douai.fr avant 8h30 dès le 1^{er} jour d'absence. Attention, ne sont pas pris en compte : les changements de planning, les modifications de congés ou autres raisons personnelles.

Le remboursement a lieu à partir du 2^e jour d'absence.

3. FACTURATION

La facturation et le paiement s'effectuent lors de l'inscription. Le tarif est basé sur un forfait semaine et calculé en fonction du revenu familial et du lieu de résidence principale (Douaisiens, non-Douaisiens scolarisés à Douai).

Ce tarif comprend l'encadrement, les activités, l'alimentation (goûter et repas), l'hébergement (pour les séjours) et le transport.

Un paiement en deux fois est possible :

- Paiement d'un acompte de 50% le jour de l'inscription
- Paiement du solde avant la date de démarrage de l'accueil (vendredi 3 juillet 2026).

Différents modes de paiement sont acceptés : espèces (maxi. 300 €), virement bancaire, carte bancaire, chèque, chèque ANCV, chèque CESU.

Pour les familles éligibles au dispositif VACAF, la présentation d'un justificatif de prise en charge est obligatoire. Dans le cas contraire, la participation VACAF ne sera pas déduite du coût et restera à charge des familles.

4. RESPONSABILITÉ

Les enfants sont placés sous la responsabilité de la ville de Douai via le personnel encadrant les différents temps.

En outre, à chaque fin d'activité (fin de journée et de garderie soir), le ou les responsables légaux (déclarés sur la fiche enfant) sont tenus de récupérer les enfants directement sur le lieu d'accueil, car les enfants non autorisés (autorisation à remplir au préalable) ne peuvent sortir seuls.

5. COMPORTEMENT

La collectivité attache une grande importance aux enjeux éducatifs en favorisant le vivre-ensemble entre les différents acteurs et le savoir-vivre entre individus. L'intérêt étant de permettre à l'enfant de devenir un citoyen réfléchi et respectueux, dans un cadre bienveillant et stable, partagé par tous les adultes. Cette aide permet à l'enfant de comprendre et apprendre la nécessité d'avoir un comportement adapté.

Ainsi, l'apprentissage de règles de vie collective protège et éduque l'enfant à interagir de manière respectueuse entre pairs, vis-à-vis des adultes et de ses camarades.

Dans le cas où l'enfant commet des actions irrespectueuses et/ou dangereuses, une sanction pourra être émise par l'autorité territoriale pour l'amener à réfléchir, à réparer ses actes.

Les adultes aident les enfants à comprendre que le non-respect d'une règle implique une sanction qui permettra une réparation.

Une sanction n'est pas une punition. La punition est l'expression d'un rapport de force (autoritarisme) alors que la sanction a une visée pédagogique dans le sens où elle doit permettre à l'enfant de comprendre son erreur pour mieux la réparer et ne plus la recommencer.

Ainsi, l'enfant est sanctionné pour les faits irrespectueux qu'il a commis.

En fonction de la gravité et/ou de la récurrence des problèmes de comportement constatés, le coordinateur extrascolaire, en lien avec son équipe, prendra par ordre les décisions suivantes :

- 1/ Une sensibilisation préventive aux règles de vie avec l'enfant concerné
- 2/ Une rencontre avec la famille (par téléphone ou en RDV)
- 3/ Un avertissement par courrier signé par l'élu(e) en charge de l'éducation, enfance et jeunesse
- 4/ Une exclusion temporaire
- 5/ Une exclusion définitive

6. RETARDS

Tout retard des parents ou des personnes autorisées à reprendre leur(s) enfant(s) fera l'objet d'un avertissement adressé aux familles. Au bout de deux retards consécutifs, une exclusion temporaire pourra être prononcée. En cas de retards répétés, l'enfant sera exclu définitivement de l'accueil.

Si un enfant n'a pas été repris à l'heure de fermeture, l'équipe d'animation cherchera à contacter la famille par tout moyen. En cas d'insuccès dans ces démarches, l'enfant sera confié au commissariat de police.

7. DÉPART DES ENFANTS

Si l'enfant de plus de 6 ans est autorisé à rentrer seul, les parents devront le signaler sur la fiche enfant.

Dans les autres cas, les familles doivent reprendre leur enfant au centre ou à l'arrêt de bus pour les navettes et ramassages.

L'enfant ne pourra être repris que par une personne clairement identifiée et autorisée par les parents ou le responsable légal.

Aucun départ ne sera accepté durant la journée (sauf cas exceptionnel préalablement autorisé).

8. HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne sera pas accueilli. Il pourra réintégrer l'accueil de loisirs uniquement sur présentation d'un certificat médical de non-contagion. Toute maladie contagieuse se déclarant chez l'enfant ayant fréquenté les accueils doit être signalée dans les plus brefs délais.

Le personnel ne peut administrer aucun médicament. Seuls les soins des blessures sans gravité pourront être effectués (désinfection d'une plaie, pansement, contre-coups). En cas d'urgence (pour les blessures plus graves), l'équipe d'animation contactera les services de secours pour la prise en charge de l'enfant. Les parents ou le responsable légal en seront immédiatement informés. Pour la sécurité des enfants et du personnel, il est interdit d'apporter tout médicament et tout objet pouvant être dangereux.

9. TRANSPORT

Un transport gratuit en bus (navette et ramassage) est organisé afin de permettre aux enfants les plus éloignés des lieux d'accueils de pouvoir s'y rendre.

L'organisation sera communiquée lors de l'inscription. Un pédibus, alternative au transport motorisé, peut être mis en place par l'équipe encadrante sur les courts trajets.

Pour toutes modalités de transport choisies lors de l'inscription, les options ne seront pas modifiables.

L'inscription de l'enfant implique l'autorisation de participer à toutes les activités dont des sorties avec des déplacements effectués en transport collectif.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil sont susceptibles d'être modifiés en cas de sortie avec des déplacements effectués en transport collectif.

Les modalités de prise en charge des enfants lors des séjours et des colonies seront communiquées aux familles lors de la réunion de présentation.

10. INFOS PRATIQUES

Il est recommandé aux parents d'indiquer le nom des enfants sur les vêtements susceptibles d'être ôtés.

Il est indispensable de fournir la protection nécessaire (lunettes, chapeaux, casquettes, vêtements de pluie...) en fonction des conditions climatiques.

Il est fortement déconseillé aux enfants d'apporter de l'argent ou des objets de valeur (bijoux, téléphone portable...). La collectivité se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse.



Inscrivez vos enfants aux accueils de loisirs sur l'**Espace Famille** !

Comment faire ?

Vous avez déjà un compte

Vous n'avez pas à créer de nouveau compte.

Connectez vous avec votre identifiant et votre mot de passe pour accéder aux inscriptions.

Si vous avez oublié vos identifiants, merci de contacter la direction Éducation, enfance et jeunesse pour en recevoir de nouveaux.

Vous n'avez jamais fait d'inscription et n'avez pas encore de compte

Vous devez créer un compte en ligne sur www.douai.fr > espace famille

Cliquez dans l'onglet "créer mon espace" et laissez-vous guider. Vous recevrez ensuite vos identifiants par mail qui vous permettront d'accéder à votre espace famille.

Plus d'infos et contact :

Direction Éducation, enfance et jeunesse
190 rue des Ferronniers - 59500 Douai
mail : ecoles@ville-douai.fr - 03 27 93 58 54

douai.fr

